



Urbanisme ; Direction de la construction - Direction de l'habitat et
de la construction (1941-1965)

Répertoire (19771066/1-19771066/11)

Archives nationales (France)
Pierrefitte-sur-Seine
1977

INTRODUCTION

Référence

19771066/1-19771066/11

Niveau de description

fonds

Intitulé

Urbanisme ; Direction de la construction - Direction de l'habitat et de la construction

Intitulé

ARCHITECTES de la RECONSTRUCTION AGREES ET ASSERMENTES

Date(s) extrême(s)

1941-1965

Présentation du contenu

OBSERVATIONS DES ARCHIVES NATIONALES

Commissions d'agrément et Commission de sanctions

Dès l'origine le Commissariat Technique à la Reconstruction Immobilière a pris l'avis de personnalités sur les questions relatives à l'agrément des architectes, experts et techniciens. Les décrets d'application de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre ont prévu la constitution de commissions, commissions d'agrément d'architectes, commission d'agrément des Experts et Techniciens (décret 49-2962 du 31 décembre 1946 commission des sanctions pour les personnes non soumises à l'agrément (décret 46-2966 du 31 décembre 1946).

Par la suite les évaluations des créances immobilières purent, dans certains cas, être confiées des l'Évaluateurs Immobiliers", en général des métreurs dont les cas furent étudiés par la "Commission d'agrément des évaluateurs immobiliers." (1950)

Les dossiers des experts et techniciens ainsi que ceux des évaluateurs immobiliers furent traités par la Direction des Dommages de Guerre - Cependant, le bureau des architectes et techniciens de la Direction de la Construction fut chargé d'assurer le Secrétariat de l'ensemble des Commissions d'agrément et de la Commission des Sanctions.

Sommaire Art 1-11 (C 824-C 834). Architectes de la reconstruction agréés et assermentés : Nomination des membres et PV des commissions d'agrément et commissions de sanctions auprès du commissariat technique à la reconstruction immobilière, 1941-1965

Nom du producteur

- [Direction de l'habitat et de la construction](#)

Localisation physique

Pierrefitte

Termes d'indexation

reconstruction; procès-verbal de séance; architecte; procédure disciplinaire; agrément

https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_017276

Cet instrument de recherche a été rédigé dans le système d'information archivistique des Archives nationales. Il est en Français.

Il est conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD (version 2002) aux Archives nationales.

Répertoire (19771066/1-19771066/11)

Commissions d'agrément et commission des sanctions.

19771066/1

C 824. EQ 1200

Désignation des architectes de la Reconstruction - Participation du M.R.U. 1941-1953

Désignation des membres et rapporteurs de la commission des agréments d'architectes 1940-1961

19771066/2

C 825. EQ 1201

Nomination des membres de la Commission d'agrément des évaluateurs immobilières 1950

Nomination des membres de la commission d'agrément des experts et techniciens 1947-1960

Nomination des membres de la commission des sanctions 1946-1960

Indemnités de présence, frais de déplacement, vacances accordées aux membres des commissions - Généralités
- dossiers individuels 1947-1963

19771066/3

C 826. EQ 1202

Textes réglementaires 1946-1954

Instances abandonnées 1946-1948

19771066/4

C 827. EQ 1203

P.V. -Commission d'agrément des Architectes 1946-1949

19771066/5

C 828. EQ 1204

P.V. Commission d'agrément des Architectes 1950-1952

19771066/6

C 829. EQ 1205

P.V. Commission d'agrément des Architectes 1952-1963

19771066/7

C 830. EQ 1206

P.V. Commission d'agrément des Experts et des Techniciens 1946-1951

19771066/8

C 831. EQ 1207

P.V. Commission d'agrément des Experts et des Techniciens 1952-1962

19771066/9

C 832. EQ 1208

P.V. Commission d'agrément des Evaluateurs Immobiliers 1950-1960

P.V. Commission des Sanctions 1950-1960

19771066/10

C 833. EQ 1209

Fonctionnement des Commissions 1946-1961

Commission Supérieure de l'ordre des architectes. 1948-1955

19771066/11

C 834. EQ 1210

Anciens membres et rapporteurs des Commissions Experts-vacations Dossiers Individuels. S.D.